

Discours du 20 juin 2021. Cimetière d'Orléans

Le mois de juin est riche en dates marquées dans nos mémoires : le 17 juin de l'appel désastreux de Pétain à l'Armistice, mais aussi du refus admirable de l'ignominie par le préfet de Chartres Jean Moulin. Le 18 juin de l'espoir venu de Londres après le Waterloo militaire. Le 6 juin 44 du débarquement et deux semaines plus tard, par vengeance des vaincus de la Libération, l'assassinat de Jean Zay. 77 ans après, les derniers héros, compagnons de la Libération tel Daniel Cordier, disparaissent. Vient le temps de la transmission indirecte de la mémoire.

En ce jour de double élection départementale et régionale, je tiens à évoquer l'attachement de Jean Zay à l'école de la démocratie qu'est le mandat local, qu'il a exercé au sein de l'assemblée départementale du Loiret de 1937 à 1940, aspect méconnu de son engagement politique, et au-delà, l'attachement du patriote républicain à sa « petite patrie » de l'Orléanais, son attention permanente aux relations directes avec les habitants et citoyens de sa circonscription, ouvrier des tabacs, cheminot, employé, instituteur, horticulteur et viticulteur, l'entretien de ce lien essentiel pour conjurer le travail de sape populiste de la démocratie représentative.

Le jeune ministre est ancré dans sa ville, dans sa circonscription et dans son canton, dans son département du Loiret et dans la « région économique » de l'Orléanais. La singularité de son parcours réside dans le caractère tardif de son entrée au conseil départemental alors qu'il est déjà ministre. « Je suis né à Orléans et j'ai passé là-bas toute ma jeunesse. J'ai donc à Orléans toute ma famille et, vous le devinez, mes amis les plus chers. [...] J'ai passé mon enfance entre une salle de rédaction et une imprimerie...Le journalisme se confond avec mes premiers et plus anciens souvenirs. [...] Le journal de mon père était un journal politique, c'est vous dire que je n'ai jamais commencé à faire de la politique. J'ai vécu dans cette atmosphère et je crois bien avoir tenu ma première réunion publique à l'âge de quatorze ans ! [...] J'ai épousé une jeune fille d'Orléans que j'ai d'ailleurs connue toute petite...une amie d'enfance ». Voilà ce que dit Jean Zay précisément en 1937 à la radio, interrogé par Emmanuel Berl et Jean Nohain en 1937.

Jean Zay est attaché à Orléans et met en avant son ancrage familial dès les

législatives de 1932, le couple des parents de cet « Orléanais d'autrefois », incarnation de la France républicaine et progressiste de la Belle époque, pour contrer la campagne de dénigrement qui tente de le présenter comme un intellectuel hors-sol, un produit de la République honnie des avocats, des francs-maçons, des juifs et des protestants, « l'anti-France » vue par le *Journal du Loiret*.

Son engagement politique est ancré dans le territoire, et cette base lui sert de tremplin lors des législatives de 1932, socle qu'il conforte en mars 1937 par son siège de conseiller général d'Orléans-Nord-Est. Jean Zay participe à la promotion du territoire en contribuant au numéro spécial de *l'Illustration financière* consacré à la « sous-région économique de l'Orléanais », l'ancienne province. Il soutient la Confédération nationale des groupements horticoles que préside Rabier et dont le premier vice-président est le sénateur-maire d'Orléans Eugène Turbat.

Jean Zay laboure son sillon régional et ne néglige aucune manifestation de promotion de l'Orléanais, usant de son statut d'enfant du pays pour associer ses souvenirs personnels aux discours classiques de fin de banquet, de remise des prix au conservatoire de musique ou au lycée. Il participe à la valorisation de l'image économique, humaine et touristique du département. Mais Jean Zay reste toujours politique, et sa présentation du Loiret associe aux charmes diversifiés du Val, de la Beauce et de la Sologne la douceur de l'équilibre d'un département « assurément l'un des plus républicains de France [où] le parti radical représente très exactement l'opinion ». Mais son parcours est atypique : alors que les grands notables départementaux sont élus dans un canton avant de briguer un mandat national, Jean Zay entre tardivement au Conseil général du Loiret, à la faveur de sa dernière élection, élu lors d'une cantonale partielle le 14 mars 1937 conseiller général du canton Nord-Est d'Orléans, cinq ans après son entrée à la Chambre des députés et au gouvernement, six mois après le grand succès du banquet républicain du 18 octobre 1936 à Orléans en présence de Léon Blum. Il fait appel dans sa profession de foi aux « liens les plus confiants et les plus affectueux » qui l'unissent de longue date aux Orléanais, comme une anticipation du passage de *Souvenirs et solitude* dans lequel le captif se remémore les rues de sa ville natale et ses habitants, familiers et aimés.

Jean Zay exerce son mandat départemental avec attention aux demandes communales, champs d'expérimentation de ses réformes, et intervient comme rapporteur de la commission des finances, pour défendre et illustrer la politique gouvernementale : construction du dispensaire d'hygiène sociale d'Orléans, installation de chaudières de chauffage central pour l'EN d'institutrices, organisation de cours d'éducation physique dans les écoles primaires, subventions à la fédération des œuvres post-scolaires agricoles du Loiret, agrandissement du Foyer féminin, œuvre d'abri, de protection de la jeune fille laborieuse « dans un milieu quasi-familial », construction de l'école de plein air des Sables-d'Olonne et classes sur les plages de Loire à la colonie de Beaugency, construction d'une salle de cinéma et de conférences pour l'EN, organisation d'une exposition interdépartementale pour la reconnaissance du travail manuel et spécialisé, demande de création d'une gare routière à Orléans, « grand avantage pour les usagers comme pour les transporteurs ».

Le 6 mai 1940, 4 jours avant le déclenchement de l'offensive allemande, Jean Zay, lors de sa dernière permission est présent à la séance du conseil général qui apporte son soutien au gouvernement et voit le préfet Lemoine saluer l'attitude de Jean Zay, « suivant en soldat discipliné le sort de sa classe » pour faire son devoir dans l'armée de Lorraine, « remarquable exemple de patriotisme ». La suite, c'est l'engrenage tragique du piège du Massilia, de la parodie de justice du procès, de la condamnation inique à la mort civile du nouveau Dreyfus, de la captivité politique de « l'enfermé », « Blanqui de Vichy », après avoir été le « Jules Ferry du Front Populaire ».

73 ans après les « adieux à Jean Zay » de sa famille et de ses amis au cimetière d'Orléans le 15 mai 1948, dans sa ville tant aimée et martyrisée par les bombardements, souvenons-nous que les collectivités territoriales sont le socle de la démocratie de proximité, elles s'occupent de nos vies quotidiennes, des collèges et des lycées, de la formation, des solidarités. Écoutons celui qui a servi de modèle au « Petit-Prince » de Saint-Exupéry, premier président de la région Centre, Résistant, déporté, jeune ministre de la République lui aussi, Pierre Sudreau, qui créant à Chambord le premier spectacle son et lumières saluait le Val de Loire, les « Champs-Élysées illuminés de la France ». Comment se résoudre à la laisser s'éteindre et s'étioler sous l'obscurantisme des

ennemis de la liberté qui restent les mêmes, avec la même haine de la vie et de la liberté que les assassins de Jean Zay ?